



4.12.1986

Spécial

COMMISSION
Bxl. / Geel / Mol

Prorogation de la carte de réduction accordée aux familles nombreuses par la S.N.C.B.

Les conditions d'obtention de cette carte de réduction ont été diffusées par L.A.SPECIAL du 1.12.1980. Elles peuvent être obtenues en s'adressant à la Division "Droits administratifs et rémunérations" - Secteur "Immunités et privilèges" - bureau : TRIA 1/156A.

Il est rappelé que la carte de réduction délivrée aux parents est valable 5 ans ; celle délivrée aux enfants est à renouveler au début de chaque année.

Ces cartes de réduction ou leurs prorogations peuvent être obtenues en s'adressant :

- soit aux services de la "Ligue des familles nombreuses" ASBL
127, rue du Trône à 1050 BRUXELLES (à l'attention de Mme BALLIEUX,
tél. 513 39 85) ;
- soit aux services du "Bond van Grote en Jonge Gezinnen"
125, rue du Trône à 1050 BRUXELLES (à l'attention de M. VAN ESTE,
tél. 513 91 70).

COÛT DE LA CARTE = 180 BF.

La prorogation de la carte de réduction pour les parents se fait sur présentation de la carte périmée (sans attestation).

Les cartes périmées des enfants doivent être présentées pour leur prorogation, accompagnées :

- soit, pour les personnes inscrites aux registres communaux (personnes de nationalité belge, étrangers inscrits aux registres de population de leur commune, épouses de personnes inscrites aux registres de population et épouses de fonctionnaires d'une institution internationale), d'un document délivré par l'administration communale de leur résidence ou par l'employeur du conjoint ;
- soit, pour les fonctionnaires et agents ressortissants d'un Etat membre autre que la Belgique et titulaires d'un permis de séjour spécial, d'une attestation délivrée par la Commission. Cette attestation peut être obtenue en retournant le formulaire figurant au verso au Secteur Immunités et privilèges - TRIA 1/156.

Formulaire à retourner à la division "Droits admi

Renseignements à fournir par le fonctionnaire titulaire d'un permis d'obtenir du secteur "**Privilèges et immunités**" l'attestation néoformulaire donnant droit aux cartes de réduction pour familles no

ADRESSE PRIVEE EN BELGIQUE :

DATE D'ENTREE EN SERVICE :

N° MATRICULE :

(*) Tous les enfants étant ou ayant été à charge du fonctionnaire

NOM	PRENOMS	NATIONALITE	LIEN DE PAREN
<p><u>PARENT</u> :</p> <p><u>ENFANTS (*)</u> :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p> <p>5.</p> <p>6.</p> <p>7.</p> <p>8.</p> <p>9.</p> <p>10.</p>			

Je déclare sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus s

DATE :

SIGNATURE :

tratifs et rémunérations”

secteur
"Privilèges et immunités"
TRIA 1/156

jour spécial en vue
laire à joindre au
euses :

ent être repris ici.

ETAT CIVIL	DATE	NAISSANCE LIEU	PAYS	DATE M = mariage RM = remariage + = décès X = divorce S = séparé

exacts et complets.

N° DE BUREAU :

N° TEL DE BUREAU :

Plier, agraffer et envoyer à l'adresse ci-dessous.

Secteur
"Privilèges et immunités"
TRIA 1/156